



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

[Ce.0730989D@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0730989D@ac-grenoble.fr)

## CONSEIL D'ECOLE n°1 le jeudi 3 novembre 2016 à 18h

**Présents** : Mmes Jamet, Lagnès, Veyrat-Masson, Marin, Farys, Vernaz C., Vernaz V. Deville, Rimboud, Cornet, Poencin, Langlois, Courgey, Gaucher, Pilonchéry, Cusin-Rollet, Mrs Battentier, Rocchini, Roubeau

### Ordre du jour :

- Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune
- Effectifs et classes
- L'association sportive de l'école de Marthod : nouvelle organisation financière avec le sou des écoles
- Activités des classes, projets
- Règlement intérieur des écoles de Savoie et charte informatique
- APC et rythmes scolaires
- Sécurité à l'école : PPMS et sécurisation de l'entrée
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

### 1) Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune

Lors des prochains conseils d'école, seuls les parents d'élèves titulaires seront convoqués par papier. S'ils ne peuvent assister à la réunion, ils se chargeront de prévenir l'un des suppléants afin qu'il le remplace.

### 2) Effectifs et classes

Cette année, 133 enfants ont fait leur rentrée en septembre. Ils sont répartis sur 5 classes (2 maternelles et 3 élémentaires). Un élève de grande section a quitté l'école aux vacances de Toussaint suite à un déménagement.

53 enfants en maternelle sur 2 classes de PS/MS/GS avec 26 ou 27 élèves par classe.

79 élèves en élémentaires répartis en 3 classes :

- Chez M. Battentier, une classe de CP/CE1 avec 27 élèves dont 17 CP et 10 CE1.
- Chez Mme Jamet, une classe de CE1/CE2/CM1 avec 25 élèves dont 3 CE1, 16 CE2 et 6 CM1.
- Chez Mme Lagnès, une classe de CM1/CM2 avec 27 élèves dont 11 CM1 et 16 CM2.

### **3) L'association sportive de l'école de Marthod**

Le bilan financier de l'association sportive a été présenté lors du dernier conseil d'école de l'année dernière. Il a été également présenté à l'assemblée générale du sou des écoles.

Le bureau de cette association reste inchangé cette année.

Une nouvelle gestion de l'argent entre le sou des écoles et l'association sportive de l'école a été décidée : le sou des écoles ne verse plus de subvention en début d'année. Il règle directement les factures des diverses activités des classes (sorties cinéma et Dôme théâtre, intervenants, transport lorsque le budget mairie est épuisé, sorties de fin d'année, projets des classes, cadeau de Noël des classes...). L'association sportive de l'école recevra l'argent des photos de classe et cela permettra, avec les fonds restants, de payer les ateliers cuisine et achats pour les bricolages de classe.

### **4) Activités des classes et projets**

La gratuité des activités de l'école publique est un principe sans cesse réaffirmé. Toutefois, selon leur coût et leur nature (obligatoire ou facultative) une participation symbolique au regard de la qualité, de la diversité et de la fréquence qui sont proposées peut être demandée. Rappelons que la municipalité de Marthod et le Sou des écoles apportent une aide précieuse et importante pour assurer en grande partie leur financement.

⇒ Le Conseil d'École est amené à se positionner sur le principe d'une participation financière des familles lors des sorties culturelles. Une participation symbolique (1 €) leur sera demandée.

⇒ Après avis des membres et notamment des délégués de parents, le principe est adopté à l'unanimité. Un mot sera distribué aux enfants afin que la somme due soit apportée aux enseignants.

Maternelles	CP/CE1	CE1/CE2/CM1	CM1/CM2
Promenade à Doussard dans le cadre du concours de cabanes des pays de Faverges le 28 septembre ateliers cuisine (1 par période) Divers ateliers et interventions autour du thème des cabanes (cabanes à insectes, à oiseaux...)	Un cycle piscine par classe  Participation au courseton à Albertville le 18 octobre A ce titre, nous envisageons de proposer d'accueillir le Courseton en octobre 2017 (avec préparation d'un goûter pour tous)		

Une séance de cinéma pour chaque classe de l'école.  
Les élémentaires se rendront au Dôme Théâtre. Les maternelles n'ont pas eu la séance demandée.  
Visite à la ludothèque pour chaque classe afin de travailler la coopération par le jeu.  
Projet musique avec l'intervention de Catherine Martinal, dumiste de l'école de musique de la Coral. Catherine encadrera douze séances par classe. Un spectacle sera présenté aux parents, juste avant les vacances d'avril (nous envisageons de présenter notre travail aux aînés lors d'une répétition).

Un cycle glisse (patin/ski) pour les élémentaires est envisagé. Malheureusement à l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les modalités car nous attendons des réponses des différentes structures (patinoire, location/prêt de ski de fond...)

### **Semaines sans écran :**

Une première semaine sans écran a été réalisée du 10 au 16 octobre. Les écrans ont été coupés à l'école et les familles ont bien participé de leur côté. Les enseignants ont dialogué avec les élèves afin de connaître les difficultés rencontrées et les activités réalisées en remplacement des écrans.

Les enseignants ont trouvé les enfants plus calmes cette semaine.

Le bilan des familles est aussi positif : plus de jeux en famille, moins de stress le matin quand il n'y a pas d'écran. Certaines familles ont modifié leurs habitudes face aux écrans après cette semaine.

Une autre semaine sans écran sera réalisée en juin.

M. Rocchini regrette d'avoir manqué d'informations sur l'objectif de cette action. Certains parents ont cru à une opération « anti-écran », alors qu'il s'agissait d'une sensibilisation sur l'utilisation et la place de l'écran dans la vie quotidienne et familiale. Ce même parent aurait abordé la semaine autrement si on lui avait procuré des pistes d'activités alternatives.

Mme Pilonchéry aurait souhaité un bilan de cette action de la part des enseignants. Cela est prévu dans les semaines à venir.

### **Bilan du RASED à l'école Marthod**

Cette année, le secteur d'intervention de Mme LAPPRAND s'est étendu à la combe de Savoie.

Pour l'école

Tous les élèves de GS ont été évalués dans le domaine du langage par le maître E.

Tous les élèves de CP ont été évalués dans le domaine de la lecture par le maître E.

Depuis la rentrée, les enseignants de l'école ont effectué 36 demandes d'intervention auprès du réseau d'aide pour 27 élèves. Pour certains élèves, plusieurs types de demandes (rééducatrice, Maître E, Psychologue) ont été effectués. Les plannings des prises en charge sont en cours de réalisation.

#### **5) Règlement intérieur des écoles de Savoie**

Aucune modification au règlement intérieur n'a été apportée cette année.

Le règlement est validé à l'unanimité.

Les personnes présentes ont également lu la charte informatique qui précise les droits et les devoirs des utilisateurs de l'informatique au sein de l'école. Cette charte est approuvée à l'unanimité.

Ces documents se trouvent en annexe et seront distribués à chaque famille afin d'être lus et signés.

#### **6) APC et rythmes scolaires**

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu cette année les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h, ce qui semble convenir aux élèves et aux enseignants au regard de la qualité du travail réalisé. Cette année, Mme Lerner, décharge de Mme Marin, prendra des élèves en APC le vendredi midi.

#### **7) Sécurité à l'école et PPMS**

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons aux parents des élèves des classes maternelles qu'ils sont tenus de les accompagner jusqu'aux classes.

Le stationnement sur le parking est toujours un réel problème. Les abords de l'école ne semblent pour l'heure pas sécurisés. De plus, avec le plan Vigipirate en vigueur, le stationnement de voitures juste devant le portail est interdit.

Le portail de la cour sera fermé à clé à 11h20 et 16h20 par les agents du périscolaire. Il sera ouvert par les enseignants de l'élémentaire. Cela permettra aux agents de circuler avec les enfants sans être gênés par les parents de maternelles se rendant dans l'école.

PPMS : un exercice de confinement a été réalisé à l'école le 7 octobre. Les élèves n'ont pas été informés, il s'agissait pour les enseignants de tester leur système d'alerte.

Si un confinement devait être réalisé, les enseignants rappellent que les parents ne doivent pas essayer de rentrer dans l'établissement pour récupérer leurs enfants ni de téléphoner à l'école. Les services municipaux et de sécurité se chargeront de les contacter.

La sécurisation de l'entrée de l'école n'est toujours pas effective car un problème sur le visiophone installé doit être réglé. Le Maire déplore la lenteur de la mise en place de ce système et nous assure que le visiophone sera installé dans les meilleurs délais.

L'école a reçu un courrier de la Coral concernant les transports scolaires et invite les parents à faire leurs remarques :

L'éventuel retard d'un car est lié aux circonstances de ramassage antérieur : un retard en engage un autre.

L'arrêt des grands près suscite des questionnements, l'idée serait de reculer les bacs de recyclage de manière à permettre le stationnement des parents et faciliter la manœuvre du car.

### **8) Travaux et aménagements divers**

#### TRAVAUX A LONG TERME

- Abri vélos cour de maternelles
- Isolation phonique classe de Caroline (mise en place d'un faux plafond en 2017)
- Agrandissement du hall des maternelles de Marie-Laure
- Remise en état des toilettes de la classe des CE1/CE2

#### TRAVAUX DANS LES MOIS A VENIR

- tableau d'affichage à installer, isolation boîte aux lettres
- installation d'une main courante à la mezzanine de Marie-Laure (elle peut s'arrêter avant la fin de l'escalier)
- rideaux classe de Marie-Laure (attendre de trouver une solution de remplacement)
- mise en place d'un registre de sécurité dans l'école
- installation d'un tableau dans la classe de Caroline
- changement de place de l'armoire du matériel de sport
- garde-corps de la terrasse de la classe de CP/CE1 qui pourri
- grillage de la cour du haut
- échange de banc entre la cour de l'élémentaire et la maternelle. Réparation des bancs
- bloc-prise (de 6 au moins) pour charger les ordinateurs de la classe mobile.

### **9) Remarques en lien avec les TAP**

Le Maire remercie l'intervention des enfants de la classe des CM1-CM2 lors de la cérémonie prévue vendredi 11 novembre à 11h30.

Concernant les TAP, certains parents souhaiteraient rencontrer le personnel en charge de leurs enfants.

Bilan : Le jeudi après-midi s'organise en deux parties l'une artistique/manuelle et la seconde plus physique et sportive

Ces activités sont en lien avec la vie de la commune (confection de gâteaux pour le repas des anciens, décorations pour le pot de l'amitié prévu pour la cérémonie du 11 novembre,...). L'équipe ne manque pas d'idées pour le reste de l'année scolaire.

*Prochain conseil fixé au Mardi 14 mars 18h*